

En avril dernier, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a publié un rapport numérotant des recommandations qui lient les besoins mondiaux économiques et environnementaux de cette terre.

Nous venons de témoigner comment le Canada et d'autres pays prennent ce lien au sérieux.

Félicitation au ministre de l'Environnement et à tous ceux qui ont persévéré pour que ce traité important soit signé: un outil nécessaire pour la sauvegarde de notre planète!

\* \* \*

● (1415)

[Traduction]

### L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—ON DEMANDE D'ACCRÔÎTRE LES PRESSIONS

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est):** Monsieur le Président, le 12 septembre 1977, Stephen Biko, héroïque défenseur de l'indépendance des Noirs en Afrique du Sud, est décédé des suites des blessures qui lui avaient été sauvagement infligées en prison. Dix ans plus tard, peu de choses ont changé.

Cette semaine, le Parlement de l'Afrique du Sud étudie deux propositions. La première offre aux Noirs de tout le pays la possibilité d'élire leurs propres représentants à un Conseil consultatif national; la seconde est un rapport sur des changements à la *Group Areas Act*, fondement de la ségrégation résidentielle. La première proposition a été projetée par les dirigeants noirs et la seconde semble plutôt symbolique.

Des leaders noirs comme Oliver Tambo, Alan Boesak et Thabo Mbeki ont à maintes reprises demandé l'imposition de sanctions obligatoires complètes et une rupture des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, même si cela signifie l'isolement.

Le moment est venu d'accroître les pressions exercées sur l'Afrique du Sud avant qu'il ne soit trop tard.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE

LA CROISSANCE DE 1984 À 1987

**M. John Reimer (Kitchener):** Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le troisième anniversaire de l'entrée en fonction du gouvernement Mulroney. En quantité et en importance, la législation présentée et adoptée par ce gouvernement est sans exemple dans l'histoire de la politique fédérale canadienne.

Le bilan en ce qui concerne l'emploi et l'économie depuis septembre 1984 est tout simplement remarquable. Neuf cent sept mille nouveaux emplois ont été créés, dont 88 p. 100 sont des emplois à plein temps. En juillet dernier, les offres d'emploi publiées dans les journaux remplissaient tellement de pages que nous n'avions rien vu de tel depuis 25 ans. Les taux

### Questions orales

d'intérêt ont baissé de 3 points. Les hypothèques de cinq ans ont baissé de 2,75 points de pourcentage. Les mises en chantier domiciliaires sont en hausse de 86 p. 100. Les dépenses à la consommation ont augmenté de 32 p. 100. L'inflation est stable autour de 4 p. 100. Le déficit a diminué trois années d'affilée, pour la première fois depuis 30 ans.

En fait, notre taux de croissance économique est actuellement supérieur à celui de tous les autres principaux pays industrialisés. Le gouvernement a contribué à ce remarquable essor économique en appliquant des politiques judicieuses en ce qui concerne le déficit et la limitation des dépenses, la déréglementation et les investissements étrangers. Il a également jeté des bases solides pour une croissance durable par son leadership et sa vision qui l'ont amené à entamer des négociations de libre-échange avec les États-Unis et à lancer un programme de réforme fiscale.

Je reconnais qu'en tant que gouvernement, nous avons commis des erreurs. Personne ne peut cependant nier le bilan remarquable de ces trois dernières années.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, en approuvant le comportement du solliciteur général actuel et de son prédécesseur, le premier ministre fait preuve d'une ignorance dangereuse à l'égard du Service canadien du renseignement de sécurité et de la loi. Monsieur le Président, voici ce que le premier ministre m'a répondu hier:

... j'ai déjà dit que le solliciteur général s'était, en tout temps et en toute circonstance, pleinement acquitté de sa responsabilité ministérielle.

Le chef d'un organisme indépendant a décidé de remettre sa démission qui a été acceptée.

Telles sont les paroles du premier ministre. Il est totalement dans l'erreur, monsieur le Président. Le Service canadien du renseignement de sécurité n'est pas un organisme indépendant comme Radio-Canada. Il relève directement d'un ministre et l'article 6 de la loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, que je me ferai un plaisir de remettre au ministre de la Justice pour rafraîchir sa mémoire défaillante, porte que:

Sous la direction du ministre, le directeur est chargé de la gestion du Service et de tout ce qui s'y rattache.

Autrement dit, il s'agit d'une responsabilité ministérielle directe. Si le vice-premier ministre est au courant des responsabilités ministérielles du solliciteur général, va-t-il discuter de la question avec le premier ministre pour obtenir la démission de ce monsieur?